



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2025-702

PUBLIÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France /

R32-2025-12-30-00004 - Arrêté de programmation des évaluations
ESMS conjoints ARS et CD 60 (8 pages) Page 3

R32-2025-12-30-00005 - Arrêté de programmation des évaluations
ESMS conjoints ARS et CD 62 (14 pages) Page 11

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Hauts-de-France /

R32-2025-12-30-00008 - LMH SEM arreteOFS signe (4 pages) Page 25

**ARRETE CONJOINT PORTANT PROGRAMMATION DES EVALUATIONS DE LA QUALITE DES
ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX RELEVANT DE L'ALINEA D) DE
L'ARTICLE L 313-3 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES POUR LES ANNEES 2026 A
2030, CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.312-8 ET D.312-204 DU MEME CODE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
HAUTS-DE-FRANCE,

LA PRESIDENTE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE L'OISE,

VU :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L.312-1, L.312-8, L.313-3 et D.312-204 ;
- L'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- Le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- Le décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux et notamment son article 2 ;
- Le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Hugo GILARDI ;
- L'instruction du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

CONSIDERANT que :

- Les ESSMS doivent transmettre tous les cinq ans les résultats d'évaluation de la qualité de leurs prestations.
- Les autorités de tutelle diffusent un nouvel arrêté de programmation des évaluations chaque année avant le 31 décembre pour la période des cinq années suivantes.


ARRETEMENT

Article 1 : La programmation pluriannuelle prévue à l'article D.312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L.313-3 du même code est fixée au présent arrêté. Cette programmation porte sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030. L'annexe précise l'identification des établissements et services concernés ainsi que la date prévisionnelle de l'évaluation.

Article 2 : Cette programmation fera l'objet d'une révision au plus tard au 31 décembre de chaque année pour la période des cinq années suivantes. Elle peut notamment être modifiée pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. Il peut, dans les mêmes délais, également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Amiens par voie postale ou via l'application informatique télerecours citoyen (www.telerecours.fr).

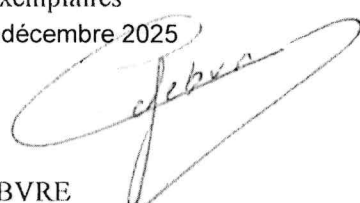
Article 4 : Le directeur de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et le directeur général des services du département de l'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France et au recueil des actes administratifs du département de l'Oise.


Pour le directeur général et par délégation
le directeur de l'offre médico-sociale

Charly CHEVALLEY

Hugo GILARDI
Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

Fait en deux exemplaires
A Lille, le 30 décembre 2025


Nadège LEFEBVRE
Présidente du Conseil départemental de l'Oise

2 annexes en pièces jointes

ANNEXE N°1

Relative à la programmation du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "EHPAD, EAM et SAMSAH" autorisés par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le président du Conseil départemental de l'Oise

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			Date de référence de renouvellement de l'autorisation
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	
2026	1er trimestre	EHPAD public autonome	600000343	EHPAD Montmorency	Breteuil	600101331	03/01/2017
		EHPAD public autonome	600000350	EHPAD Louise Michel	Chambly	600101349	03/01/2017
		HL Crépy-en-Valois	600100085	EHPAD HL Crépy	Crépy-en-Valois	600107577	03/01/2017
		HL Crèvecoeur le Grand	600100580	EHPAD La Quiétude	Meru	600105308	03/01/2017
		HL Grandvilliers	600108948	EHPAD HL Grandvilliers	Grandvilliers	600106785	03/01/2017
		Association Monsieur Vincent	750056368	EHPAD Saint Vincent de Paul	Nogent-sur-Oise	600103121	03/01/2017
	2ème trimestre	EHPAD public autonome	600000319	EHPAD Le Château	Antilly	600101307	03/01/2017
		EHPAD public autonome	600000376	EHPAD Bléry	Marseille-en-Beauvaisis	600101364	03/01/2017
		Orpéa	920030152	EHPAD Les Bords de l'Oise	Creil	600002729	03/01/2017
		Orpéa - EMEIS	920030152	EHPAD Résidence du Docteur Hallot	Noyon	600110597	03/01/2017
		EHPAD public autonome	600000160	EHPAD Deux Châteaux	Attichy / Tracy le Mont	600100614	03/01/2017
		SA Le Rond Royal	600000624	EHPAD Rond Royal	Compiègne	600102677	03/01/2017
3ème trimestre	SA Médica France (Korian)	750056335	EHPAD La Grange des Prés	Lamorlaye	600110696	03/01/2017	
	SAS Saint Régis	600014112	EHPAD Saint Régis	Compiègne	600101083	03/01/2017	
	SA Le Val Fleury	600000657	EHPAD Le Val Fleury	La Villetre	600014153	03/01/2017	
	SARL Résidence Saint Jacques	600000277	EHPAD Saint-Jacques	Compiègne	600100978	03/01/2017	
	SAS Carpe Diem Royallieu	600014096	EHPAD Carpe Diem	Compiègne	600013866	03/01/2017	
	SAS Le château d'Eve	600000699	EHPAD Le Château d'Eve	Eve	600102933	03/01/2017	
4ème trimestre	SAS Les Jardins d'Eugénie	600013437	EHPAD Les Jardins d'Eugénie	Pierrefonds	600109755	03/01/2017	
	SAS Les Jardins d'Iroise	600013916	EHPAD Les Jardins d'Iroise	Laboissière-en-Thelle	600102792	03/01/2017	
	EHPAD public autonome	600000400	EHPAD Saint Corniel	Verberie	600101398	03/01/2017	
	Temps de Vie	590805065	EHPAD Pillet Willi	Attichy	600101547	03/01/2017	
	APAJH 60	750050916	EAM Bailleul-sur-Thérain	Bailleul-sur-Thérain	600007959	15/12/2020	
	Association Béthel	600107635	EAM La Sagesse	Crépy-en-Valois	600007918	15/12/2020	
2027	3ème trimestre	UNIVI	600106561	EAM Beaucamp	Le Tillet	600014401	01/01/2019
		Korian	750056335	EAM Centre Lucien Coziol	Cires-lès-Mello	600001713	03/01/2017
	4ème trimestre	Mutuelle Interprofessionnelle de Chantereine	600007934	EHPAD La Grande Prairie	Monchy-Saint-Eloi	600009740	16/08/2021
		OHMSGC	600007769	EHPAD Les Jardins des 2 Vallées	Thourotte	600008379	28/02/2021
		SOS Seniors	570010173	EHPAD Résidence La Pommeraye	Creil	600009757	16/08/2021
				EHPAD Les Genêts	Meru	600009732	16/08/2021

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés				
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation	
2018	1er trimestre	Association ADEF Résidences	9400004088	EHPAD La Maison des Acacias	Saint-Just-en-Chaussée	600011274	16/10/2009	
		Fondation Léopold Bellan	750720609	EAM Léopold Bellan	Monchy-Saint-Eloi	600010508	12/06/2008	
		Orpéa - EMEIS	920030152	EHPAD Le Clos de Beauvaisis	Beauvais	600010557	22/08/2008	
	3ème trimestre	EPSMS L'Age Bleu	600013650	EHPAD La Mare Brûlée	Bresles	600101323	03/01/2017	
		Fondation Armée du Salut	750721300	EHPAD L'Accueillante	Mouy	600101372	03/01/2017	
		SA La Valouise	600001341	EHPAD Arc-en-Ciel	Chantilly	600102529	03/01/2017	
	4ème trimestre	DOMIDEP	380003038	EHPAD La Valouise	Orrouy	600111520	03/01/2017	
		La Nouvelle Forge	600000032	EHPAD Les Jardins du Château de Nampcel	Nampcel	600110670	03/01/2017	
		UNAPEI 60	600107049	EHPAD L'Age d'Or	Beauvais	600111827	03/01/2017	
		CH Pont Sainte Maxence	600107023	SAMSAH La Vallée de l'Oise	Venette	600009922	01/04/2022	
	2019	1er trimestre	Fondation Gérard de Berny	600100127	SAMSAH L'Espalier	Beauvais	600010458	23/05/2008
			IMPRO Ribécourt-Dreslincourt	600000178	EHPAD Les Jardins de l'Espalier	Pont Sainte Maxence	600011498	01/01/2010
La Compassion			600000426	EHPAD du CH Georges Decroze	Pont Sainte Maxence	600100622	03/01/2017	
2ème trimestre		Temps de Vie	600000459	EHPAD Résidence du Parc	Guiscard	60012157	22/04/2011	
		Domusvi	600000426	SAMSAH Noyon	Noyon	600101513	03/01/2017	
		Temps de Vie	590805065	EHPAD La Compassion	Chaumont-en-Vexin	600102073	03/01/2017	
2020		1er trimestre	La Compassion	600000426	EHPAD La Compassion	Domfront	600103105	03/01/2017
			Domusvi	600000426	EHPAD La Compassion	Beauvais	600103105	03/01/2017
			Temps de Vie	590805065	EHPAD Le Château	Songeons	600102636	03/01/2017
		2ème trimestre	Domusvi	600000566	EHPAD Les Jardins de l'Aunette	Charmant	600014062	03/01/2017
			Domusvi	600000715	EHPAD Les Lys	Précy-Sur-Oise	600113484	03/01/2017
			Domusvi	600001457	EHPAD Les Jardins de la Tour	Trie-Château	600112478	03/01/2017
	3ème trimestre	Domusvi	600002968	EHPAD Résidence Tiers Temps	Compiègne	600110558	03/01/2017	
		Domusvi	600008023	EHPAD Résidence la Fontaine Médicis	Gouvieux	600007967	03/01/2017	
		Domusvi	600012199	EHPAD Résidence Les Jardins Médicis	Esches	600008759	15/05/2021	
4ème trimestre	Domusvi	600013445	EHPAD Résidence Les Jardins de Médicis	Pontpoint	600008817	03/01/2017		
	Domusvi	600013452	EHPAD Les Cèdres	Crouy-En-Thelle	600103824	03/01/2017		
	Domusvi	600000368	EHPAD Résidence de Bizy	Cuts	600101356	03/01/2017		

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			Date de référence de renouvellement de l'autorisation
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	
2029	3ème trimestre	CHICN	600100721	CAMSP de Compiègne	Compiègne	60009377	26/05/2008
				EHPAD CHICN Saint Romuald	Noyon	600105183	03/01/2017
				EHPAD Fournier Sarlovéze et Saint Joseph	Compiègne	600111041	03/01/2017
	4ème trimestre	Fondation Condé	600106611	EHPAD Marguerite de Montmorency	Chantilly	600100564	03/01/2017
				HL Crèvecœur le Grand	Crèvecœur-le-Grand	600111405	03/01/2017
				HL Nanteuil le Haudouin	Nanteuil-Le-Haudouin	600107593	03/01/2017
				ADSEAO	Beauvais	600011662	01/09/2010
				EHPAD public autonome	Beaulieu-Les-Fontaines	600100556	03/01/2017
				UNAPEI 60	Bailleul-sur-Thérain	600013460	30/10/2013
				DOMIDEP	Bailleul-sur-Thérain	600014054	03/01/2017
				CH Beauvais	Saint-Crépin-Ibouwillers	600111066	03/01/2017
				CH Clermont	Beauvais	600008197	03/01/2017
2030	1er trimestre	DOMIDEP	380003038	EHPAD Saint Lucien	Beauvais	600105266	03/01/2017
				EHPAD CH Clermont	Clermont	600107544	03/01/2017
				EHPAD Résidence de la Forêt	Vineuil Saint Firmin	600102602	03/01/2017
	3ème trimestre	EHPAD public autonome	600000137	EHPAD de Liancourt	Liancourt	600100549	03/01/2017
				EHPAD Résidence Les Marais	Margny-Lès-Compiègne	600113674	03/01/2017
				EHPAD Résidence Le Cèdre	Plailly	600102461	11/06/2014
	4ème trimestre	SAS Villa Epinomis	600014104	EHPAD Villa Epinomis	Compiègne	600006589	03/01/2017
				Association Envol Picardie	Margny-Lès-Compiègne	600009492	03/01/2017
				Coallia	Venette	600012041	03/01/2017
				GHPSO	Creil	600014047	15/12/2020
				Korian	Creil	600109839	03/01/2017
					Senlis	600107486	03/01/2017
	Lieuvilleurs	600110266	03/01/2017				

ANNEXE N°2

Relative à la programmation du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "SAD mixtes" autorisés par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le président du Conseil départemental de l'Oise

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			Date de référence de renouvellement de l'autorisation
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	
2028	1er trimestre	OPHS	600103535	SAD mixte	Beauvais	600009138	23/05/2008
		Fondation DIACONESSE DE REUILLY		SAD mixte	Venette		Arrêté en cours date à déterminer
		SAD ADMR et SSIAD HL CREVECOEUR LE GRAND		SAD mixte sous convention			en attente convention date à déterminer

**ARRETE CONJOINT PORTANT PROGRAMMATION DES EVALUATIONS DE LA QUALITE DES
ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX RELEVANT DU D) DE L'ARTICLE
L.313-3 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES POUR LES ANNEES 2026 A 2030
CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.312-8 ET D.312-204 DU MEME CODE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
HAUTS-DE-FRANCE,

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS,

VU :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L.312-1, L.312-8, L.313-3 et D.312-204 ;
- L'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- Le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- Le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et notamment son article 2 ;
- Le décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux services autonomie à domicile ;
- Le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Hugo GILARDI ;
- L'instruction du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

CONSIDERANT que :

- Les ESSMS doivent transmettre tous les cinq ans les résultats d'évaluation de la qualité de leurs prestations
- Les autorités de tutelle diffusent un nouvel arrêté de programmation des évaluations chaque année avant le 31 décembre pour la période des cinq années suivantes.

ARRETEMENT

Article 1 : La programmation pluriannuelle, prévue à l'article D.312-204 du code de l'action sociale et des familles, des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation, des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L.313-3 du même code, est fixée au présent arrêté.

Cette programmation porte sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Les annexes précisent l'identification des établissements et services concernés ainsi que la date prévisionnelle de transmission de leur évaluation.

Article 2 : Cette programmation fera l'objet d'une révision au plus tard au 31 décembre de chaque année pour la période des cinq années suivantes. Elle peut notamment être modifiée pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. Il peut, dans les mêmes délais, également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille par voie postale ou via l'application informatique télerecours citoyen (www.telerecours.fr).

Article 4 : Le directeur de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et la directrice générale des services du Département du Pas-de-Calais sont chargées, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France et sur le site internet du département du Pas-de-Calais.

Fait en deux exemplaires
A Lille, le 30 décembre 2025

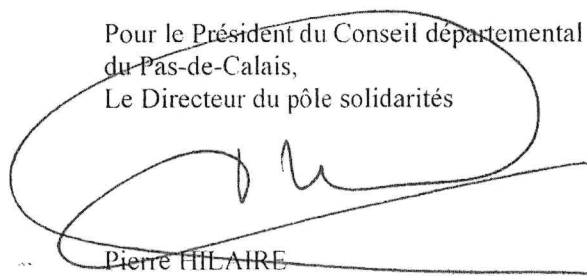
Hugo GILARDI
Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France



Pour le directeur général et par délégation
le directeur de l'offre médico-sociale

Charly CHEVALLEY

Pour le Président du Conseil départemental
du Pas-de-Calais,
Le Directeur du pôle solidarités



Pierre HILAIRE

4 annexes en pièces jointes

ANNEXE N°1

Relative à la programmation du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "EHPAD, PUV et AJ" autorisés par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés				
		Raison sociale	N° FINESS Juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation	
2026	1er trimestre	AGDMR de Fruges	620000356	EHPAD Les Eprioux	Fruges	620101378	03/01/2017	
		ALEPPA	590799730	EHPAD Bernard Devulder	Esquerdès	620022939	01/01/2024	
		La Vie Active	620110650	EHPAD Les Orchidées	Isbergues	620026120	31/12/2023	
	2ème trimestre	ORPEA	920030152	EHPAD Le Bon Accueil	Bouvigny-Boyeffles	620106112	03/01/2017	
		Fondation Partage et Vie	920028560	EHPAD Les Lys	Montigny en Gohelle	620015909	14/10/2020	
		La Vie Active	620110650	EHPAD Saint Jean	Saint-Omer	620019208	31/07/2018	
	3ème trimestre	Association Gestion MAPAD Bruay	620003103	EHPAD le Pain d'Alouette	Sallaumines	620026112	31/12/2023	
		CH Béthune Beuvry	620100651	EHPAD La Belle Epoque	Arras	620118208	03/01/2017	
		SAS Les Jardins d'Iroise de Vendin	620026278	EHPAD Edith Piaf	Bruay-la-Buissière	620119206	03/01/2017	
2027	1er trimestre	SGMR Ouest - SARL les Jardins d'Iroise de Mazingarbe	620002782	EHPAD Les Jardins de l'Estracelle	Beuvry	620022269	09/10/2013	
		CH Lens	620100685	EHPAD Les Jardins d'Iroise	Vendin le Vieil	620016238	17/12/2019	
		GH Seclin Carvin	590780227	EHPAD Les Jardins d'Iroise	Mazingarbe	620117598	03/01/2017	
	4ème trimestre	AHNAC	620001834	EHPAD Montgré	Lens	620022228	01/01/2024	
		SAS Maisons de Famille	620025650	EHPAD Les Orchidées	Carvin	620111013	16/04/2018	
		APREVA RMS	620030130	EHPAD Riaumont Les Glycines	Liévin	620025809	01/01/2024	
	2028	3ème trimestre	SARL Emera	620025338	EHPAD Maison Familiale Ave Maria	Wardrecques	620025668	01/01/2024
			AGDMR Saint Antoine	620000802	EHPAD André Pouly	Drocourt	620027128	03/02/2025
			EHPAD Public autonome	620000414	EHPAD L'Orée du Bois	Leforest	620027136	03/02/2025
4ème trimestre	EHPAD Public autonome	620101931	EHPAD La Lorraine	Calais	620025379	03/02/2025		
	EHPAD Public autonome	620000448	EHPAD Saint Antoine	Desvres	620105262	03/01/2017		
	EHPAD Public autonome	620000448	EHPAD Francois Xavier de Sautly	Aubigny-en-Artois	620101873	03/01/2017		
				EHPAD Les Remparts	Lillers	620118653	03/01/2017	
				EHPAD Résidence de la Haute Porte	Guines	620101915	03/01/2017	

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation
2029	1er trimestre	CH Boulogne sur Mer	620103440	EHPAD Duflos (Frégate, Corvette et Caravelle)	Boulogne-sur-Mer	620018614	03/01/2017
				EHPAD Jean-Francois Souquet	Boulogne-sur-Mer	620026948	03/01/2017
				EHPAD L'Océane	Boulogne-sur-Mer	620004846	03/01/2017
		La Vie Active	620110650	EHPAD Stéphane Kubiak	Oignies	620027110	03/02/2025
				EHPAD Les Heliantines	Cambrin	620119289	03/01/2017
		SEM SPAPA	620119263	EHPAD Les Heliantines	Hulluch	620015859	03/01/2017
				EHPAD Les Heliantines	Billy-Berclau	620119271	03/01/2017
				EHPAD Les Heliantines	Douvrin	620119313	03/01/2017
				EHPAD Les Heliantines	Haisnes	620119297	03/01/2017
				EHPAD Les Heliantines	La Couture	620015818	03/01/2017
	AHNAC	620001834	EHPAD Les Heliantines	Labourse	620015768	03/01/2017	
			EHPAD Les Heliantines	Noyelles les Vermelles	620119305	03/01/2017	
			EHPAD Les Heliantines	Sailly Labourse	620119339	03/01/2017	
			EHPAD Les Heliantines	Violaines	620119321	03/01/2017	
			EHPAD Denise Delaby	Liévin	620117747	03/01/2017	
	Groupe Bridge Gestion - SAS Les Hauts-de-France Groupe Bridge Gestion - SAS Les Jardins d'Arcadie Public autonome Temps de Vie	620002857 620002857 620000455 590805065	EHPAD Fernand Cuvelier	Noyelles-sous-Lens	620114868	03/01/2017	
			EHPAD L'Aquarelle	Bully-les-Mines	620004697	03/01/2017	
			EHPAD Les Charmilles	Batrin	620016279	19/06/2021	
			EHPAD Les Jardins du Crinchon	Achicourt	620016378	19/06/2021	
			EHPAD Les Hauts-de-France	Saint Martin Boulogne	620117960	03/01/2017	
2ème trimestre	620002857 620000455 590805065	EHPAD Les Jardins d'Arcadie	Saint Martin Boulogne	620117978	03/01/2017		
		EHPAD Antoine de Saint Exupéry	Lestrem	620101923	03/01/2017		
		EHPAD Saint Benoit	Amettes	620100867	03/01/2017		

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés					
		Raison sociale	N° FINISS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINISS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation		
2029	3ème trimestre	Association Résidence Arnout	620000398	EHPAD Résidence Arnout	Ardres	620101857	03/01/2017		
		CH Aire sur la Lys	620101295	EHPAD Fort Gassion	Aire-sur-la-Lys	620032888	03/01/2017		
				EHPAD Les Bâteliers	Aire-sur-la-Lys	620027037	01/01/2025		
		DOMIDEP - SAS Château de Cuinchy	620000984	EHPAD Résidence de la Lys	Aire-sur-la-Lys	620110999	03/01/2017		
		DOMIDEP - SAS Les Jardins de Liévin	620016758	EHPAD Le Château de Cuinchy	Cuinchy	620106104	03/01/2017		
		DOMIDEP - SAS Résidence de la Vieille Eglise	620002766	EHPAD Les Jardins de Liévin	Liévin	620016808	08/11/2021		
		Féron Vrau	590780326	EHPAD Résidence de la Vieille Eglise	Ablain-Saint-Nazaire	620117226	03/01/2017		
		Résidence Les 4 Saisons	620000489	EHPAD La Sainte Famille	Marquise	620024851	03/01/2017		
		SAS Cucq Domusvi	620019497	EHPAD Notre Dame de Boulogne	Boulogne-sur-Mer	620102269	03/01/2017		
		SINOPLIES Groupe ACPPA	690033899	EHPAD Les 4 Saisons	Saint Venant	620004747	03/01/2017		
		CCAS Laurent Blangy	620003715	EHPAD Saint Augustin	Saint Venant	620101956	03/01/2017		
		4ème trimestre		CH Ternois	620100081	EHPAD Fontaine Medicis	Cucq	620019505	03/01/2017
						EHPAD Guyerner	Wimereux	620110270	03/01/2017
				DOMIDEP - SAS Villa Sylvia	620020768	EHPAD Résidence Louise Weiss	Noeux les Mines	620112425	03/01/2017
						EHPAD Soleil d'automne	Saint Laurent Blangy	620003723	03/01/2017
EHPAD Allart de Fourment	Frévent					620000901	01/01/2012		
EHPAD Les Hortensias	Saint-Pot-sur-Ternoise					620111153	01/01/2012		
EHPAD Les Pommiers	Frévent					620112557	01/01/2012		
EHPAD Les Varennes		EHPAD Les Varennes	Auxi-le-Château	620101881	01/01/2012				
DOMIDEP - SAS Villa Sylvia	620020768	EHPAD L'Oasis	Gauchin Verloingt	620026229	01/01/2012				
EHPAD Public autonome	620000406	EHPAD Villa Sylvia	Berck-sur-Mer	620105247	03/01/2017				
EHPAD Public autonome	620000471	EHPAD Résidence les Fontinettes	Arques	620101865	03/01/2017				
Filieris	750050759	EHPAD du Docteur Guffroy	Nédonchel	620101949	03/01/2017				
MGEN	750005068	EHPAD La Manaie	Auchel	620026138	31/12/2023				
Temps de Vie	590805065	EHPAD Résidence Joseph Porebski	Bully-les-Mines	620109876	03/01/2017				
		EHPAD Gabrielle Helle	Huby-Saint-Leu	620106146	03/01/2017				
		EHPAD Au Temps des Cerises	Audruicq	620018499	05/03/2022				

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés				
		Raison sociale	N° FINISS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINISS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation	
2020	1er trimestre	APREVA RMS	620030130	EHPAD Coquelicots et Bleuets	Fouquières-les-Lens	620017749	01/01/2022	
		ARPAVIE	750058315	EHPAD Stenhuis	Saint-Omer	620004762	03/01/2017	
		CH Bapaume	620100073	EHPAD Lucien Langlet / Maison d'Augustine	Bapaume	620111161	03/01/2017	
		CH Hesdin	620100461	EHPAD Résidence Mahaut d'Artois	Hesdin	620111146	03/01/2017	
		Temps de Vie	590805065	EHPAD Résidence Richelieu	Hesdin	620026211	03/01/2017	
		Alliance EHPAD	620000851	EHPAD Saint Jean	Laventie	620105296	03/01/2017	
		APREVA RMS	620030130	EHPAD Saint François	Arras	620105916	10/04/2017	
	2e trimestre	Association Résidence du Parc du Manoir	Association Sainte Camille	620000778	EHPAD Saint Joseph	Vitry en Artois	620105320	03/01/2017
			Association Vie Belle	620118265	EHPAD L'Orange Bleue	Méricourt	620022798	01/01/2023
			CH Arras	620100057	EHPAD Pierre Mauroy	Harnes	620022848	26/11/2022
			CHAM	620103432	EHPAD Résidence du Parc du Manoir	Gonnehem	620017699	01/01/2022
			EHPAD Public autonome	620000042	EHPAD Saint Camille	Arras	620105239	03/01/2017
			EHPAD Public autonome	620000497	EHPAD Le Clos des Deux Rivières	Béthune	620118273	03/01/2017
			Fondation Partage et Vie	920028560	EHPAD Résidence le Clos de Dainville	Dainville	620027573	03/01/2017
2021	1er trimestre	SA la Domaniale	620002295	EHPAD Résidence Pierre Bolle	Arras	620003905	03/01/2017	
		SARL la Catalane	62001909	EHPAD Résidence Pierre Brunet	Dainville	620026187	03/01/2017	
		SIVOM du Bruaysis	620018010	EHPAD Les Myosotis	Campagne-les-Hesdin	620026245	03/01/2017	
		Temps de Vie	590805065	EHPAD La Canote	Etaples	620033746	03/01/2017	
		Association Vie Belle	620118265	EHPAD Les Oyats	Berck-sur-Mer	620103317	03/01/2017	
		CHAM	620103432	EHPAD Les Pléiades	Campagne-les-Hesdin	620119974	03/01/2017	
		EHPAD Public autonome	620000042	EHPAD Saint Walloy	Montreuil-sur-Mer	620119966	03/01/2017	
	2e trimestre	Fondation Partage et Vie	SA la Domaniale	620002295	EHPAD Didier Lampin	Avion	620100065	03/01/2017
			SARL la Catalane	62001909	EHPAD L'Orée des Champs	Croisilles	620101964	03/01/2017
			SIVOM du Bruaysis	620018010	EHPAD La Quiétude	Corbehem	620106930	03/01/2017
			Association Vie Belle	620118265	EHPAD Saint Camille	Verquin	620102277	03/01/2017
			CHAM	620103432	EHPAD La Domaniale	Belle et Houllefort	620115642	03/01/2017
			EHPAD Public autonome	620000497	EHPAD La Catalane	Hesdin l'Abbé	620109629	03/01/2017
			Fondation Partage et Vie	920028560	EHPAD Elsa Triolet	Calonne-Ricouart	620119222	03/01/2017

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			
		Raison sociale	N° FINISS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINISS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation
2030	3ème trimestre	Accueil et Relais	620018937	EHPAD Saint Landelin	Vaulx Vraucourt	620102061	03/01/2017
		AGD Maison de retraite de Caffiers	620000794	EHPAD Saint Nicolas	Saint Nicolas	620105312	03/01/2017
		Association Nord France et Mer	620000836	EHPAD Notre Dame des Campagnes	Caffiers	620105254	03/01/2017
		CHRISO	620101360	EHPAD Les Mouettes	Outreau	620105304	03/01/2017
		Groupe Colisée - SARL Les Verrières	620003251	EHPAD Le Domaine de l'Osmonde Royale	Blendecques	620027060	01/01/2025
		IDAC	620112607	EHPAD Les Verrières	Pernes en Artois	620003277	03/01/2017
		SARL JDA	920031358	EHPAD de Camiers	Camiers	620114728	03/01/2017
		SAS Colisée Patrimoine	330050899	EHPAD Les Jardins d'Automne	Aix Noulette	620118281	03/01/2017
		SIVOM du Béthunois	620104976	EHPAD La Chaumière de la Grande Tourelle	Courcelles-les-Lens	620016139	19/06/2021
		APREVA RMS	620030130	EHPAD Résidence du Château du Bois	Oye Plage	620026104	31/12/2023
		Association Désiré Delattre	620002873	EHPAD Frédéric Degeorge	Béthune	620018044	03/01/2017
		Association Résidence Georges Honoré	620001032	EHPAD Marie Curie	Beuvry	620003285	03/01/2017
		Association Saint Albert	620000760	EHPAD de Oisy le Verger	Oisy Le Verger	620100321	03/01/2017
		CCAS Neufchatel Hardelot	620110460	EHPAD Désiré Delattre	Lens	620118133	03/01/2017
		4ème trimestre	La Vie Active	CH Calais	620101337	EHPAD Résidence Georges Honoré	Saint Léonard
CH Hélin Beaumont	620100677			EHPAD Saint Albert	Auchy-les-Hesdin	620105221	14/02/2017
				EHPAD Résidence Belle Fontaine	Neufchatel Hardelot	620018663	03/01/2017
				EHPAD La Roselière	Calais	620110973	03/01/2017
				EHPAD Les 5 Saisons	Hélin-Beaumont	620118505	03/01/2017
				EHPAD Du Bon Air	Martes-les-Mines	620022749	26/11/2022
				EHPAD Jacques Cartier	Virmy	620118257	03/01/2017
				EHPAD La Rive d'or	Noyelles Godault	620117754	03/01/2017
				EHPAD Les Près de Lys	Sailly sur La Lys	620117762	03/01/2017
				EHPAD Les Terrasses de la Mer	Coquelles	620024489	28/05/2023
	SARL SERF Médicharme			EHPAD Les Violettes	Courrières	620024661	03/01/2017
				EHPAD Raymond Dufay	Longuenesse	620003632	03/01/2017
				EHPAD Résidence de France	Beuvry	620018150	03/01/2017
		SAS EHPAD des Lilas	620026286	EHPAD Les Lilas	Marck	620024448	01/01/2023

ANNEXE N°2

Relative à la programmation du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux autorisés "SAD mixte" par le directeur général de l'ARH Hauts-de-France et le président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			Date de référence de renouvellement de l'autorisation
		Raison sociale	N° FINESS Juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	
2026	1er trimestre	SIVOM Bruayais	620018010	SAD MIXTE	Calonne-Ricouart	620037267	29/06/2023
		AMB ASSAD	620001735	SAD MIXTE	Ardres	620037291	27/06/2023
	4ème trimestre	ADOM SERVICES 62	620023432	SAD MIXTE	Boulogne-sur-Mer	620023440	30/06/2023
2027	2ème trimestre	CCAS Lillers	620109801	SAD MIXTE	Lillers	620034330	30/08/2019
	4ème trimestre	ASSAD LE PORTEL	620001560	SAD MIXTE	Le Portel	620027250	01/01/2025
		Association SPASAD des Trois Cantons	620002261	SAD MIXTE	Rely	620027243	01/01/2025
2028	1er trimestre	UNA ASSAD de Saint Omer	620001800	SAD MIXTE	Saint-Omer	620027102	01/01/2025
	3ème trimestre	ADOMLYS	620023713	SAD MIXTE	Aire-sur-la-Lys	620032094	31/12/2015
		Fillieris	750050759	SAD MIXTE	Hénin-Beaumont	620018796	05/05/2011
2030	4ème trimestre	CCAS Carvin Espace Services Séniors	620109231	SAD MIXTE	Carvin	620108381	26/06/2025
		3S - Scarpe Sensée Services	620029991	SAD MIXTE	Ecoust-Saint-Mein	620115121	24/11/2011
	4ème trimestre	UNA des Pays du Calais	620024901	SAD MIXTE	Coquelles	620027078	24/11/2011
Domli-Liane		620032771	SAD MIXTE	Desvres	620033035	17/01/2023	
2030	4ème trimestre	UNARTOIS	620018846	SAD MIXTE	Sainte-Catherine-les-Arras	620033472	30/06/2023
		CC D'OSARTIS MARQUION	620001768	SAD MIXTE	Vitry-en-Artois	620020834	30/06/2023
		SIVOM Béthunois	620104976	SAD MIXTE	Béthune	620107425	30/06/2023

ANNEXE N°3

Relative à la programmation du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "EAM et SAMSAH" autorisés par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			Date de référence de renouvellement de l'autorisation
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	
2026	1er trimestre	APEI Saint-Ormer	620110676	EAM Julien Leclercq	Saint Martin lez Tatinghem	620024737	03/01/2017
		Fondation La Maison de Pierre	620010538	SAMSAH de Saint-Martin-lez-Tatinghem	Saint-Martin-lez-Tatinghem	620025791	14/11/2023
		GAPAS	590001681	La maison d'accueil temporaire Philippe Lecocq	Bouvelinghem	620013169	01/09/2019
2027	2ème trimestre	APEI Hénin Carvin	620110700	EAM L'Abbaye	Witternesse	620106195	17/01/2017
	3ème trimestre	APEI Lens	620110734	Accueil de jour médicalisé l'Archipel	Hénin-Beaumont	620031443	12/12/2014
		EPC Saint Venant	620004655	EAM La Marelle	Liévin	620019612	03/01/2017
2028	1er trimestre	Association Le Cheval Bleu	620027144	SAMSAH de Lens	Lens	620014019	14/10/2020
	4ème trimestre	COALLIA	750825846	EAM Saint Venant	Saint Venant	620008458	28/01/2019
		APEI GAM	620027565	SAMSAH Le Cheval Bleu	Bully-les-Mines	620027151	09/02/2025
2029	2ème trimestre	APF France Handicap	750719239	EAM Calonne-Ricouart	Calonne-Ricouart	620024216	15/02/2020
		La Vie Active	620110650	SAMSAH de Berck-sur-Mer	Berck-sur-Mer	620038190	26/12/2024
		UGECAAM	590039863	SAMSAH de Fruges	Fruges	620038208	26/12/2024
2029	4ème trimestre	APP SH	620110684	SAMSAH du Moulin	Carvin	620038174	26/12/2024
		CH Ternois	620100081	SAMSAH de Sains-en-Gohelle	Sains-en-Gohelle	620038182	26/12/2024
		EPDAHAA	620031039	EAM Résidence Espace	Nœux-les-Mines	620115469	03/01/2017
2029	2ème trimestre	EPDAHAA	620031039	SAMSAH de Liévin	Liévin	620032060	24/12/2015
		La Vie Active	620110650	EAM Le Petit Prince	Guînes	620019604	03/01/2017
		UGECAAM	590039863	SAMSAH d'Arras	Arras	620028407	14/06/2011
2029	4ème trimestre	APP SH	620110684	SAMSAH de Calais	Calais	620025536	25/09/2023
		CH Ternois	620100081	SAMSAH de Berck-sur-Mer	Berck-sur-Mer	620028423	14/06/2011
		EPDAHAA	620031039	EAM La Liane	Saint Léonard	620027201	09/02/2025
2029	2ème trimestre	EPDAHAA	620031039	EAM Les Chataigniers	Frévent	620026666	29/07/2024
		La Vie Active	620110650	EAM les Iris	Sains en Gohelle	620019968	28/12/2021
		UGECAAM	590039863	SAMSAH de Liévin	Liévin	620032060	24/12/2015

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés			
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation
2030	1er trimestre	Association Cazin Perrochaud	620000166	EAM Equinoxe	Berck-sur-Mer	620115618	03/01/2017
		Autisme et Familles	620027185	EAM Le Terril Vert	Liévin	620018580	03/01/2017
		UGEAM	590039863	EAM la Juvenery	Sainte Catherine les Arras	620026740	15/10/2024
	2ème trimestre	CHAM	620103432	EAM Victor Morel	Campagne-les-Hesdin	620119594	03/01/2017
		EPDAHAA	620031039	EAM PHV	Campagne-les-Hesdin	620029710	25/09/2023
		Fondation Hopale	620003814	SAMSAH	Isbergues	620036251	19/05/2022
	3ème trimestre	APEI Béthune	620110692	SAMSAH d'Outreau	Outreau	620030197	26/04/2013
		FAPEI du Calais	620112144	EAM Villa Normande	Berck-sur-Mer	620114157	03/01/2017
				SAMSAH Les Colibris	Bruay-la-Buissière	620022079	11/09/2022
	4ème trimestre	ASRL	590799862	EAM Arc-en-Ciel	Coquelles	620019596	03/01/2017
				SAMSAH	Guines	620031898	14/09/2015
				EAM "Dispositif Habitat et Vie Sociale du Ternois" La Canteraine	Saint-Pol-sur-Ternoise	620019828	25/08/2019
				EAM "Dispositif Habitat et Vie Sociale du Ternois" Le Clos Fait d'Herbe	Saint Michel sur Ternoise	620038091	25/08/2019
				SAMSAH du Ternois	Saint-Pol-sur-Ternoise	620028415	14/06/2011

ANNEXE N°4

Relative à la programmation du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "CAMSP" autorisés par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaires		ESMS concernés				Date de référence de renouvellement de l'autorisation
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique		
2028	4ème trimestre	PEP 62	620105767	CAMSP du Montreuillois	Attin	620024018	26/11/2022	
				CAMSP d'Arras	Arras	620112623	03/01/2017	
2029	2ème trimestre	PEP 62	620105767	CAMSP de Béthune	Fouquières-les-Béthune	620106534	03/01/2017	
				CAMSP de Liévin	Liévin	620118307	03/01/2017	
				CAMSP d'Hénin-Beaumont	Hénin-Beaumont	620024174	03/01/2017	
				CAMSP du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer	620019471	03/01/2017	
2030	3ème trimestre	PEP 62	620105767	CAMSP d'Auchel	Auchel	620025544	25/09/2008	
				CAMSP d'Arques	Arques	620117481	03/01/2017	
				CAMSP de Calais	Calais	620117465	03/01/2017	
		PEP 62	620105767	CAMSP de Saint-Pol-sur-Ternoise	Saint-Pol-sur-Ternoise	620009209	18/09/2017	



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**Arrêté préfectoral portant agrément en tant qu'organisme de foncier solidaire
de la société d'économie mixte locale Lille Métropole Habitat
N° SIREN 982 414 963**

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et sécurité Nord
préfet du Nord
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.329-1, R.329-6 à R.329-10 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le dossier de demande d'agrément d'organisme de foncier solidaire de la SEM LMH reçu le 28 novembre 2025 ;

Vu l'avis favorable des membres du bureau du comité régional de l'habitation et de l'hébergement (CRHH) des Hauts-de-France du 11 décembre 2025 ;

Vu les statuts de la SEM LMH adoptés en assemblée générale extraordinaire le 23 décembre 2025 ;

Considérant la composition de son organe de décision et la description de l'activité professionnelle de chacune des personnes physiques membres de cet organe ;

Considérant la désignation du cabinet Ernst & Young comme commissaire aux comptes titulaire de la SEM LMH ;

Considérant que le patrimoine de l'OPH LMH, comprenant des baux réels solidaires, sera transféré à la SEM LMH ;

Considérant le programme des opérations présenté par la SEM LMH en tant qu'organisme de foncier solidaire pour les prochaines années ;

Considérant que les moyens humains et matériels de la SEM LMH sont adéquats pour conduire les premières opérations en baux réels solidaires ;

Considérant que sur cette base la demande d'agrément de la société d'économie mixte locale LMH satisfait aux conditions posées par l'article R. 329-7 du code de l'urbanisme pour le périmètre de la région Hauts-de-France ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La société d'économie mixte locale Lille Métropole Habitat, dont le numéro SIREN est 982 414 963, est agréée en tant qu'organisme de foncier solidaire au titre de l'article L. 329-1 du code de l'urbanisme sur le territoire de la métropole européenne de Lille.

Article 2

En application de l'article R. 329-11 du code de l'urbanisme, la société d'économie mixte locale Lille Métropole Habitat adresse, au plus tard le 31 juillet de chaque année, son rapport d'activité au préfet de la région Hauts-de-France et aux préfets des départements dans lesquels intervient l'organisme de foncier solidaire. Ce rapport d'activité, comprend :

- 1° Un compte rendu de l'activité de l'organisme de foncier solidaire, qui porte tant sur son fonctionnement interne que sur ses rapports avec les tiers, notamment ceux mentionnés à l'article R. 329-5 ;
- 2° Les comptes financiers de l'activité relative au bail réel solidaire et de l'activité relative au bail réel solidaire d'activité, certifiés par le commissaire aux comptes ;
- 3° La liste des preneurs d'un bail réel solidaire ou d'un bail réel solidaire d'activité signé avec l'organisme, comportant, le cas échéant, les baux réels solidaires signés dans le cadre d'une vente réalisée au titre de l'article L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation ;
- 4° Un bilan de l'activité de suivi des preneurs d'un bail réel solidaire ou d'un bail réel solidaire d'activité ;
- 5° La description des modalités d'information des preneurs de nouveaux baux réels solidaires et baux réels solidaire d'activité ;
- 6° Si l'organisme de foncier solidaire fait appel public à la générosité, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration ;
- 7° La liste des libéralités reçues ;
- 8° Les éléments mentionnés à l'article R. 302-15 du code de la construction et de l'habitation permettant d'effectuer le décompte des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire mentionnés au dernier alinéa du IV de l'article L. 302-5 du même code ;
- 9° La répartition, par opération immobilière réalisée, du nombre de logements en bail réel solidaire et du nombre de locaux en bail réel solidaire d'activité, en précisant les surfaces de plancher qui leur sont dévolues ;
- 10° Un compte rendu de la mise en œuvre des conditions d'attribution et de contrôle de l'affectation des biens objets d'un bail réel solidaire ou d'un bail réel solidaire d'activité.

Article 3

La décision prend effet à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 4

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 30 décembre 2015



Bertrand GAUME

